



DOSSIER DE PRESSE

21 JANVIER 2026

- Communiqué de presse : *Entre performance et résilience, le Port Boulogne Calais consolide sa position*
- Boulogne-sur-Mer : Espèces enregistrées en halle à marée (tonnages)
- Investissements : Bilan 2025 & prévisions 2026



2025 : ENTRE PERFORMANCE ET RÉSILIENCE LE PORT BOULOGNE CALAIS CONSOLIDE SA POSITION

En 2025, dans un environnement toujours sous tension, le Port Boulogne Calais consolide sa position grâce à des résultats globalement stables et une forte capacité d'adaptation. La criée de Boulogne-sur-Mer conserve sa dynamique, le tourisme Transmanche progresse et le fret demeure solide malgré un léger repli. Les terminaux de commerce maintiennent leurs tonnages, les autoroutes ferroviaires établissent un nouveau record, et la construction navale confirme la vigueur de son activité. Seuls l'import-export de véhicules neufs et l'export de câble sous-marin se sont montrés moins soutenus que prévu.

■ LA CRIÉE DE BOULOGNE-SUR-MER CONFIRME SA DYNAMIQUE EN 2025 ET SE PRÉPARE À ACCOMPAGNER LA FILIÈRE FACE AUX DÉFIS DE 2026

En 2025, l'activité de la criée boulonnaise s'est maintenue à un niveau particulièrement solide. Les volumes commercialisés atteignent 32 500 tonnes, soit un niveau quasi stable par rapport à 2024 (-1 %), tandis que le prix moyen au kilogramme progresse légèrement pour s'établir à 2,83 € (+1 %). La valeur reste donc sur des standards élevés avec près de 92 M€, soit seulement 1 % de moins qu'en 2024, année record.

La criée de Boulogne-sur-Mer conserve ainsi son statut de première criée de France, tant en volume qu'en valeur.

• Top 3 des espèces les plus vendues en 2025

La **sardine** s'impose comme l'espèce la plus commercialisée, avec près de **3,3 Mt**. Bien que d'une valeur modeste (0,86 €/kg), elle a joué un rôle essentiel pour les pêcheurs. Non soumise à quota, elle a permis de compenser en partie la baisse de volumes d'autres espèces, notamment le maquereau, fortement impacté par la réduction des quotas entre 2024 et 2025 (-30 %).

Le **lieu noir**, principalement issu de l'armement Euronor, enregistre une progression remarquable : **+20 %** en volume (3,2 Mt) et **+16 %** sur le prix moyen (2,10 €/kg contre 1,80 € en 2024). Il reste la deuxième espèce la plus vendue sous criée.

La **coquille Saint-Jacques** connaît également une campagne très favorable, avec une **hausse de 23 %** des volumes (2,6 Mt) et un prix stable à 2,95 €/kg.



• Des mesures concrètes pour soutenir les producteurs

Afin de renforcer l'attractivité de la criée et d'accompagner les professionnels, le Port Boulogne Calais a déployé deux nouveaux dispositifs en 2025 :

- la «prime transport», instaurée en début d'année, pour encourager le rapatriement à la criée de Boulogne des volumes débarqués en bases avancées. Indexée sur les quantités ramenées, elle a notamment permis la vente de 500 tonnes de lieu noir supplémentaires par Euronor ;
- La baisse de 17 % des tarifs de lavage des bacs à poisson, appliquée en milieu d'année, qui vise à réduire les charges pesant sur les pêcheurs et les acheteurs.

Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie globale visant à consolider la compétitivité de la filière et à soutenir l'activité locale.

• 2026 : une année sous tension pour la pêche boulonnaise

L'année 2026 s'annonce particulièrement délicate pour la filière. La décision de l'Union européenne de réduire de 70 % le quota de maquereaux accordé à la France pour 2026 représente un coup dur pour la pêche boulonnaise, déjà confrontée à une baisse de 30 % en 2025.

Le maquereau constitue en effet l'une des espèces emblématiques de Boulogne-sur-Mer et peut représenter jusqu'à 30 % du chiffre d'affaires de certains navires. Cette nouvelle diminution pourrait fragiliser directement certains armements et certains mareyeurs spécialisés dans le traitement de cette espèce.

■ SUR LE TRANSMANCHE, UNE ÉVOLUTION DU TRAFIC DE TOURISME CONTRASTÉE ENTRE VÉHICULES PARTICULIERS ET AUTOCARS ET UN MARCHÉ DU FRET QUI ENREGISTRE UN LÉGER REPLI MAIS DEMEURE ROBUSTE

• Une activité des véhicules de tourisme toujours orientée à la hausse

7 197 306 voyageurs ont transité par le port de Calais en 2025, soit un léger recul de 2 % par rapport à 2024. Cette baisse s'explique principalement par la contraction du segment des autocars en diminution de 15 % (57 583 unités), conséquence du ralentissement des courts séjours (un à deux jours). Le port de Calais suit logiquement la tendance à la baisse observée sur l'ensemble du détroit (-12 %).

Malgré ce contexte, le port de Calais **confirme sa position de référence** : trois autocars sur quatre à destination du Royaume-Uni choisissent la plateforme calaisienne.

Au total, le trafic des véhicules de tourisme (y compris voitures, autocars, motos, caravanes) atteint **1 431 339 unités, en hausse de 1,6%**. A noter la bonne performance des voitures individuelles qui atteint +2,5% par rapport à 2024 avec 1 373 756 unités.



• Un leadership confirmé sur le fret Transmanche dans un marché sous tension

En 2025, **1 714 187 poids lourds** ont transité par le port de Calais, soit un repli de 3,6 % en ligne avec la contraction générale du marché sur le détroit. Dans un environnement économique, géopolitique et réglementaire particulièrement exigeant, le port de Calais a néanmoins fait preuve d'une **résilience remarquable**.

Depuis l'entrée en vigueur du Brexit en janvier 2021, le trafic fret Transmanche sur le détroit a reculé de près de 15 %, représentant plus d'un demi-million de poids lourds en moins. Dans ce contexte, le port de Calais a su **renforcer sa compétitivité** et gagner **7 points de parts de marché**, confirmant la performance de ses infrastructures et de son organisation. Plus d'un camion sur deux emprunte les installations calaisiennes.

Le **fret non-accompagné** (remorques sans chauffeur) connaît également un léger retrait de 2% avec **43 343 unités** transbordées.

■ LE FERROUTAGE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE ET ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD

En 2025, les autoroutes ferroviaires opérées par notre partenaire VIIA ont poursuivi leur montée en puissance. **52 203 unités** – remorques et conteneurs – ont été acheminés depuis ou vers le terminal intermodal de Calais, soit une **progression de 14 %** de l'activité.

Cette performance s'appuie sur une liaison Calais / Le Boulou toujours très soutenue, mais également sur la forte accélération de la ligne Calais / Sète, dont le trafic a doublé au cours de l'année.

Les **perspectives pour 2026** s'annoncent particulièrement favorables. La mise en service, en fin d'année dernière, d'un nouveau terminal ferroviaire au port de Sète, équipé de la technologie Modalhor, permettra d'**augmenter la capacité du service**, qui passera de **3 à 5 rotations hebdomadaires**.

■ RO-RO : L'IMPORT/EXPORT DE VÉHICULES NEUFS EN RETRAIT PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

Après une fin d'année 2024 encourageante, le trafic de véhicules neufs à l'import comme à l'export n'a pas atteint les niveaux attendus en 2025. La fermeture de l'usine Stellantis de Luton (Royaume-Uni) au deuxième trimestre a significativement impacté les volumes à l'import.

Au total, **16 637 véhicules** ont été manutentionnés au port de Calais en 2025, soit une baisse de 33 %. Près de **90 % de ces flux proviennent de l'importation**, principalement depuis la Turquie (près de 9 000 unités) et le Royaume-Uni (6 500 unités).

Les **perspectives pour 2026** s'annoncent toutefois **nettement plus favorables**. Le Groupe Charles André (GCA) a confirmé la signature d'un contrat portant sur 35 000 véhicules Stellantis, à compter d'avril, en provenance des usines d'Hordain et de Rennes à destination de Sheerness (Angleterre).

Les flux en provenance de Turquie et du Royaume-Uni devraient par ailleurs se consolider au cours de l'année.



■ AVEC PRÈS DE 2 MT, LES TERMINAUX DE COMMERCE MAINTIENNENT UN TONNAGE GLOBAL STABLE

En 2025, les terminaux de commerce de Boulogne et de Calais affichent un **tonnage cumulé de 1,9 million de tonnes** inférieur à l'exercice 2024 de 5%.

• Boulogne : une année 2025 particulièrement dynamique

Le terminal de commerce du port de Boulogne enregistre une performance remarquable, avec une **progression de 7 %** de son trafic de vracs, qui dépasse les **710 000 tonnes**, un niveau **inédit depuis 2018**.

Les trafics à l'export, qui **représentent plus de 80 %** de l'activité totale, atteignent **583 539 tonnes**, soit une **hausse de 17 %**. Cette croissance est principalement portée par les flux vers la Finlande et la Suède, notamment en pierre à chaux (301 000 t) et en chaux vive (214 000 t).

À l'import, le terminal totalise **129 472 tonnes**, un volume largement soutenu par le trafic de sable naturel (près de 95 000 t), en forte augmentation. Ce sable, issu des carrières sous-marines belges et néerlandaises, est destiné au secteur de la construction.

• Calais : une année plus contrastée pour les vracs

Le terminal de commerce de Calais connaît une conjoncture moins favorable, avec un recul de 31 % des vracs manutentionnés, soit **415 000 tonnes** (import et export confondus).

À l'import, après une année 2024 particulièrement dynamique, le trafic de sable enregistre une baisse de 57 % (47 500 t contre 110 500 t). Le coke de pétrole, en revanche, progresse fortement avec une hausse proche de 70 % (36 200 t).

À l'export, les matériaux de construction (cailloux) reculent de près de 60 % (66 650 t). L'activité du terminal sucrier demeure stable à 52 720 tonnes.

Concernant l'exportation de câbles de fibre optique sous-marins, le volume atteint 20 000 tonnes, en baisse de 57 %. Les prévisions initiales d'accroissement d'activités de l'opérateur ASN pour 2025 ont finalement été reportées à 2026.

Le tonnage ferroviaire atteint près de **825 000 tonnes** en 2025, soit une **hausse de 12 %**, portée par le développement soutenu des autoroutes ferroviaires.

Le **tonnage du port de commerce de Calais** est en léger retrait avec **1,2 Mt** (1,3Mt en 2024) soit -7%.

■ CONSTRUCTION NAVALE : UNE ACTIVITÉ SOUTENUE ET DES PERSPECTIVES SOLIDES

Le **carnet de commandes de Socarenam**, l'un des acteurs majeurs de la construction navale française, affiche une **visibilité exceptionnelle**, avec un plan de charge assuré pour les cinq prochaines années. L'année 2025 a été marquée par la livraison de plusieurs patrouilleurs, tandis que d'autres unités sont actuellement en construction sur les sites de Boulogne, berceau historique de l'entreprise, et de Calais.

La **cale de radoub de Calais**, restée inexploitée pendant près de vingt ans, fait l'objet de **travaux de modernisation d'envergure**. Cette remise à niveau permettra de renforcer les capacités industrielles du site et d'accompagner la montée en puissance des activités de Socarenam afin de répondre à un carnet de commandes particulièrement dense.



■ LA DÉCARBONATION AU COEUR DE NOTRE STRATÉGIE

L'année 2025 a débuté avec l'annonce de la sécurisation de la ressource en électricité à haute tension du port. Le **contrat de raccordement signé avec RTE** a constitué un acte fondateur vers la décarbonation de la liaison Calais-Douvres. A l'horizon 2029/2030, ce sont **100 MW de puissance** qui seront acheminés aux portes du port.

Les équipes techniques ont engagé en 2025 les travaux préliminaires de conception de l'infrastructure qui permettra de transformer et distribuer l'énergie et de connecter et recharger les navires. Ces travaux sont menés dans le cadre d'une **coopération** étroite avec les **ports de Douvres et de Dunkerque**, une partie des solutions techniques devant nécessairement être équivalentes pour assurer la compatibilité avec les flottes des compagnies maritimes. Ces dernières sont bien entendu étroitement associées à cette étape de conception.

Le Port a par ailleurs continué de mettre en oeuvre son **plan de décarbonation** avec plusieurs actions en 2025 : poursuite du remplacement des éclairages publics par des équipements LED basse consommation, passage de la flotte de véhicules de services à l'électrique, programme de renouvellement des groupes froids à Boulogne-sur-Mer, obtention de la certification 50 001 - management de l'énergie.

Chiffres clés 2025

Tonnage total : 43 Mt		- 2%
Chiffre d'Affaires : 158 M€		+ 1%
Activité Ferries :		
• Tonnage : 40 millions t	-2%	
• Unités fret : 1,7 M	-3,6%	
• Passagers : 7,2 M	-2%	
• Véhicules de tourisme : 1,4 M	+1,6%	
Activité autoroutes ferroviaires :		
• 52 203 unités (remorques et containers)	+14%	
Activité pêche :		
• Tonnage : 32 500 t	-2%	
• Valeur totale : 92 M€	-1%	
Activité commerce :		
• Total tonnage : 1,9 Mt	-5%	
• Calais : 1,2 Mt	-7%	
• Boulogne : 710 000 t	+7%	

A propos du Port Boulogne Calais

Le Port de Boulogne-sur-Mer et le Port de Calais sont devenus le 22 juillet 2015, dans le cadre de la Délégation de Service Public accordée par la Région Hauts de France, propriétaire de ces deux ports, le port unique « Port Boulogne Calais ».

Exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) dont le siège est situé à Calais, le Port Boulogne Calais est une plateforme portuaire regroupant les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Il est 1^{er} port français de pêche, 1^{er} port français de voyageurs, 2^{ème} port européen pour le trafic Ro-ro (roll on – roll off), centre leader européen de la transformation et de commercialisation des produits de la mer et 4^{ème} port français de marchandises.

Le nouveau port de Calais, investissement de 863 millions d'euros qui a permis de doubler ses capacités, a été mis en service en octobre 2021.



VENTES FACTURÉES EN HALLE À MARÉE PAR ESPÈCES

Classement par poids

	POIDS en kg			VALEURS en €			PRIX MOYEN en €		
	2025	2024	25/24	2025	2024	25/24	2025	2024	25/24
Sardine commune	3 282 125	2 573 544	+ 27,53%	2 817 200	2 314 243	+ 21,73%	0,86	0,90	- 4,55%
Lieu noir	3 191 578	2 667 309	+ 19,66%	6 688 387	4 821 323	+ 38,73%	2,10	1,81	+ 15,94%
Coquille St Jacques	2 637 457	2 142 931	+ 23,08%	7 792 697	6 357 396	+22,58%	2,95	2,97	- 0,41%
Maquereau commun	2 335 265	3 472 690	- 32,75%	7 070 142	7 944 393	- 11,00%	3,03	2,29	+ 32,34%
Merlan	1 791 556	1 328 453	+ 34,86%	1 980 529	1 880 418	+ 5,32%	1,11	1,42	- 21,90%
Calmars dits Encornets	1 688 853	1 711 099	- 1,30%	12 609 725	14 110 129	- 10,63%	7,47	8,25	- 9,46%
Seiche commune	1 186 768	1 091 583	+ 8,72%	6 264 130	5 625 962	+ 11,34%	5,28	5,15	+ 2,41%
Rouget Barbet	972 598	765 498	+ 27,05%	5 344 548	4 618 737	+ 15,71%	5,50	6,03	- 8,93%
Tacaud commun	487 386	356 899	+ 36,56%	427 022	280 002	+ 52,51%	0,88	0,78	+ 11,68%
Roussette petite	457 869	476 070	- 3,82%	257 524	271 412	- 5,12%	0,56	0,57	- 1,35%
Raie bouclée	422 538	481 124	- 12,18%	906 041	1 001 831	- 9,56%	2,14	2,08	+ 2,98%
Hareng commun	411 469	395 292	+ 4,09%	256 336	272 933	- 6,08%	0,62	0,69	- 9,77%
Grondin perlon	236 587	232 075	+ 1,94%	449 565	394 576	+ 13,94%	1,90	1,70	+ 11,76%
Emissoles	226 481	239 657	- 5,50%	202 445	210 969	- 4,04%	0,89	0,88	+ 1,54%
Griset	223 498	234 901	- 4,85%	629 613	646 420	- 2,60	2,82	2,75	+ 2,37%
Chinchard commun	153 701	304 047	- 49,45%	149 244	280 141	- 46,73%	0,97	0,92	+ 5,39%
Eglefin	120 873	134 298	- 10,00%	232 607	182 865	+ 27,20%	1,92	1,36	+ 41,33%
Grondin rouge	112 571	141 030	- 20,18%	113 553	118 054	- 3,81%	1,01	0,84	+ 20,50%
Bar	99 966	84 620	+ 18,14%	1 379 328	1 111 197	+ 24,12%	13,80	13,13	+ 5,06%
Merlu commun	96 175	42 924	+ 124,05%	322 868	143 172	+ 125,51%	3,36	3,34	+ 0,65%
Lingue franche	76 192	90 325	- 15,65%	236 007	234 588	+ 0,60%	3,10	2,60	+ 19,27%
Vive grande	74 700	80 727	- 7,47%	208 158	209 598	- 0,69%	2,79	2,60	+ 7,33%
Buccin dit bulot	71 370	95 649	- 25,38%	202 172	234 577	- 13,81%	2,83	2,45	+ 15,51%
Sole commune	69 291	59 021	+ 17,40%	1 114 138	1 002 408	+ 11,15%	16,08	16,98	- 5,33%
Limande commune	60 493	49 342	+ 22,60%	66 780	65 129	+ 2,54%	1,10	1,32	- 16,37%
Morue commune	54 380	56 664	- 4,03%	262 580	235 128	+ 11,68%	4,83	4,15	+ 16,36%
Plie commune	52 211	52 627	- 0,79%	113 657	119 614	- 4,98%	2,18	2,27	- 4,22%
Lotte	23 720	26 345	- 9,96%	129 452	126 604	+ 2,25%	5,46	4,81	+ 13,56%
Divers poissons marins	345 543	1 051 390	- 67,13%	1 617 919	3 656 599	- 55,75%	4,68	3,48	+ 34,63%
Apport Total	20 963 213	20 438 133	+ 2,57%	59 844 366	58 470 515	+ 2,35%	2,85	2,86	- 0,21%



VENTES ENREGISTRÉES EN HALLE À MARÉE

Ventes facturées + Ventes déclarées (hors poissons congelés)

	TONNAGE			VALEURS en millions €			PRIX MOYEN au kilo €		
	2025	2024	25/24	2025	2024	25/24	2025	2024	25/24
Pêche au large	3 544	3 037	+ 17%	7,8	5,9	+ 33%	2,21	1,94	+ 14%
Pêche artisanale	22 999	24 042	- 4%	57,8	60,4	- 4%	2,51	2,51	0%
Étrangers	5 816	5 243	+ 11%	25,6	24,0	+ 6%	4,40	4,58	- 4%
2de vente	70	774	- 91%	0,46	2,46	- 81%	6,54	3,18	+ 105%
TOTAL	32 428	33 095	- 2%	91,6	92,7	- 1%	2,83	2,80	+ 1%
dont facturé en halle	20 963	20 438	+ 3%	59,8	58,5	+ 2%	2,85	2,86	0%



INVESTISSEMENTS : BILAN 2025 & PREVISIONS 2026

Le Port Boulogne Calais poursuit sa stratégie d'investissement afin d'accompagner le développement de ses clients, de renforcer la sécurité de ses infrastructures, d'accélérer sa transformation numérique et sa transition énergétique et de consolider l'attractivité de ses deux sites portuaires.

■ BILAN 2025

Le Port Boulogne Calais a investi en 2025, environ 10 M€* dans les infrastructures portuaires boulonnaises et calaisiennes.

• **A Boulogne**, les activités halieutiques et de pêche, ainsi que l'ensemble de la logistique associée, ont concentré la majeure partie des investissements, pour un montant avoisinant 3,2 M€ sur une enveloppe de 4,8 M€ pour l'année.

- **860 K€** : poursuite des travaux dans le cadre de la modernisation et la mise aux normes du réseau électrique des équipements haute et basse tension (coût global : 3 M€) ;
- **725 K€** : démolition de friches sur Capécure et du hangar D3 sur le port de commerce ;
- **600 K€** : travaux de VRD et de refonte de l'éclairage public, travaux entamés depuis 2023. Ces travaux importants (6,5 M€ sur 5 ans) participent au plan de renouvellement de l'image et de l'attractivité de Capécure qui comprend la rénovation complète des voiries, l'éclairage public avec passage en LED et l'aménagement d'espaces verts ;
- **200 K€** : modernisation du réseau informatique visant à renforcer sa fiabilité et augmenter le débit des connections (parc à coffres, slipway, bornes à quai) ;
- **180 K€** : mise à disposition des pêcheurs de deux nouvelles bornes de pesée et d'enregistrement au Quai Gambetta.

• **Au port de Calais**, les investissements engagés en 2025 pour un montant de 5,6 M€ ont porté principalement sur les aménagements nécessaires à la mise en place des nouveaux contrôles aux frontières EES (Entry Exit System), ainsi que sur l'accélération de la transition numérique et digitale.

- **1,8 M€ **** : poursuite des travaux dans le cadre des nouveaux contrôles aux frontières EES (Entry Exit System) avec principalement la construction d'un nouveau bâtiment pour personnels affectés aux contrôles ;
- **Près de 1M€** dans la transition numérique et la digitalisation (réseau informatique, tracking, nouveaux logiciels...)
- **280 K€** : réalisation de la phase 2 du programme de refonte de l'éclairage en passage en LED de la plateforme ferroviaire - qui se poursuivra en 2026 pour le reste du port est. (coût global 1,1 M€)



INVESTISSEMENTS : BILAN 2025 & PREVISIONS 2026

■ PRÉVISIONS 2026

Une enveloppe globale d'un montant de 15,4 M€* sera affectée sur les deux sites :

• A Boulogne-sur-Mer : 4,4 M€

Quelques investissements significatifs :

- **1,2 M€** : modernisation des équipements informatiques et du logiciel de la criée (remplacements des écrans en 2026 et du logiciel de vente en 2027)
- **740 k€** : remplacement des groupes de production frigorifiques de la halle Jean Voisin (coût global : 1,5 M€)
- **600 k€** : Poursuite des travaux de VRD
- **420 k€** : Démolition des dernières friches rue A. Adam et L. Fontaine et démolition du Hangar D8 au port de commerce
- **250 k€** : implantation d'un système de vidéo surveillance sur la zone de Capécure...

• A Calais : 11 M€

Quelques investissements significatifs :

- **1,5 M€** : construction de nouveaux pontons de servitude ;
- **800 k€** : réorganisation et digitalisation de l'accès et de la sortie du port Est desservant le terminal intermodal, le roro, le terminal sucrier... ;
- **700 k€** : aménagement d'un parking sécurisé à l'export dans l'enceinte du terminal Transmanche de Calais 1 ;
- **500 k€** : nouveau logiciel de GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) ;
- **400 k€** : Confortement des terre-pleins en bord à quai sur les quais câblés nécessaires pour accompagner ASN dans ses besoins de développement ;
- **450 k€**** : dernière phase des travaux dans le cadre d'EES

(*) Concernant le port de Boulogne-sur-Mer, les investissements s'inscrivent dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements (PPI) 2022-2027. Ce programme est financé, à des niveaux différenciés, par la Région Hauts-de-France, propriétaire des infrastructures portuaires, par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB), ainsi que par l'État et l'Union européenne.

(**) Concernant le port de Calais, les investissements dans le cadre de la mise en œuvre de EES sont co-financés par l'Union Européenne

